



ÄRZTEGESELLSCHAFT
DES KANTONS BERN
SOCIETE DES MEDECINS
DU CANTON DE BERNE

N° 4 / août 2012
www.berner-aerzte.ch

Sujets de cette édition:

<u>Question aux juristes</u>	2
<u>Informations de l'assemblée des délégués</u>	2
<u>Impressions de l'AD</u>	3
<u>Intégrer les médecins dirigeants d'hôpitaux dans les sociétés de médecins cantonales</u>	4
<u>«Assistante médicale: agent polyvalent»</u>	5
<u>«Etablir la médecine de premier recours en tant que spécialité universitaire autonome»</u>	7
<u>NewIndex – Your Medical Data Insights</u>	9
<u>Le concert de charité de l'orchestre des médecins à Barcelone</u>	11

Le déluge légal: malédiction ou bénédiction?



La densité normative est élevée. La complexité du droit de la santé est la suite logique des difficultés liées à la résolution du mandat de l'Etat en matière de soins. Les moyens disponibles dans le cadre de l'assurance-maladie sociale sont limités. En conséquence, des méthodes permettant au législateur de distinguer le nécessaire du simplement utile et du pur confort sont demandées. Il faut éliminer les chevauchements et optimiser les processus thérapeutiques au sein de la chaîne des soins. La meilleure mesure d'un bénéfice élevé pour le patient est le résultat thérapeutique par unité de dépense.

Il semble que les recettes qui y sont nécessaires soient disponibles: Managed Care, Evidence Based Medicine, DRG et HTA (Health Technology Assessment). Ceci s'accompagne néanmoins d'une augmentation de la densité normative, et l'exécution administrative d'un système de gestion sophistiqué est en premier lieu onéreuse. Un système de soins de santé parfaitement organisé du point de vue constitutionnel est toujours associé à des coûts de mise en œuvre élevés. Il s'agit aussi toujours du confort de l'Etat de droit que nous souhaitons justement nous permettre quasiment à tout prix. Une concentration raisonnable des efforts est d'autant plus nécessaire.

Nous nous permettons, par exemple, la carte d'assuré conforme à la protection des données, l'introduction de sites certifiés de collecte de données des assureurs-maladie auxquels les hôpitaux doivent désormais fournir les données administratives et médicales concernant le traitement, une nouvelle loi sur la surveillance de l'assurance-maladie et une stratégie fédérale en matière de qualité assortie d'un institut de la qualité. Concernant l'optimisation des résultats mentionnée, un grand nombre des projets cités ne contribuent certainement pas à ces objectifs ou sont trop onéreux.

Qu'est-ce que la quintessence? Aussi longtemps que le bénéfice d'un nouveau traitement prédomine, le corps médical devrait continuer à s'engager en faveur du développement modéré de l'assurance-maladie sociale, malgré le déluge de normes qui lui est associé. A combien se montent les primes que doivent payer les personnes en bonne santé pour le traitement des malades? Cette question est en premier lieu une question d'ordre politique, et ne relève pas de la responsabilité des médecins.

Thomas Eichenberger
Secrétaire de la Société des Médecins
du Canton de Berne

Question aux juristes



Oliver Macchi

Je suis médecin de famille à la retraite depuis 3 ans. J'ai abandonné mon cabinet et remis mon numéro RCC, mais je continue néanmoins à délivrer des ordonnances de temps en temps à des membres de la famille ou à des connaissances. Une pharmacie a alors refusé de remettre le médicament prescrit. D'une part, parce que je suis en retraite et, d'autre part, parce que j'ai omis d'apposer un tampon sur l'ordonnance. Qu'en est-il de la situation juridique?

Réponse: Selon l'art. 34 de la loi sur les professions médicales (LPMéd), une autorisation cantonale est nécessaire à un médecin indépendant pour exercer. Ceci est aussi confirmé dans la loi sur les produits thérapeutiques (art. 26). Il ressort de l'art. 15 de la loi sur la santé publique du canton de Berne (LSP) que dans ce canton, cette autorisation est donnée par l'autorisation d'exercer. Celle-ci est en principe attribuée à vie. Il est ainsi évident qu'en tant que titulaire d'une autorisation d'exercer, vous pouvez toujours délivrer des ordonnances valides.

Les exigences concrètes en matière d'ordonnance sont établies par la législation cantonale. Selon la réglementation de l'art. 69 (al. 1 lit. a) de l'ordonnance sur la santé publique du canton de Berne (OSP), le pharmacien doit, avant d'exécuter une prescription médicale, être convaincu que

la prescription médicale a été délivrée par un spécialiste autorisé et mentionne son nom et l'adresse de son cabinet. Vous constatez donc qu'un tampon ne constitue aucune condition nécessaire à la validité de votre ordonnance. En outre, l'adresse privée remplit l'exigence de l'adresse du cabinet, le sens de cette disposition étant en effet d'assurer la traçabilité et le contact en cas de question de la part de la pharmacie.

Le remboursement par la caisse-maladie des frais du médicament à votre patient pose une question controversée. Les caisses-maladie s'y refuseront probablement, en évoquant le fait que vous ne disposez plus d'un numéro de compte créiteur (numéro RCC). Le numéro RCC ne justifie certes pas «l'octroi de l'autorisation dans le sens légal»; mais la plupart des conventions tarifaires comprennent des dispositions selon lesquelles le prestataire doit mentionner son numéro RCC. C'est également le cas de la convention d'adhésion cantonale TARMED entre santésuisse et la Société des Médecins du Canton de Berne. Selon moi, cette position n'est pas défendable du point de vue juridique, mais nécessiterait de passer devant un tribunal.

Conclusion: comme vous ne disposez plus d'un numéro RCC, les frais de ce médicament ne seront probablement pas remboursés à votre patient.

Mentions légales

Informations de l'assemblée des délégués

1. Election d'un nouveau membre du comité cantonal

Le Dr méd. **Alex Schallberger**, orthopédiste FMH, est élu au comité cantonal

À L'UNANIMITÉ

sur motion du représentant du Cercle Médical Oberland Bernois. Il remplace le Dr méd. **Manfred Studer**, qui se retire du comité après 11 ans. Manfred Studer préside désormais le Cercle Médical Oberland Bernois.

Impressum

doc.be, Organe de la Société des médecins du Canton de Berne – Édité par la Société des médecins du Canton de Berne, Bolligenstrasse 52, 3006 Berne / paraît 6 x par an.

Responsable du contenu: Comité de la Société des médecins du Canton de Berne.

Rédacteur: Marco Tackenberg et Markus Gubler, Service de presse et d'information, Postgasse 19, 3000 Berne 8, Tél. 031 310 20 99; Fax 031 310 20 82; E-Mail: tackenberg@forumpr.ch, gubler@forumpr.ch

Annonces: P. Wolf, Bolligenstrasse 52, 3006 Berne Tél. 031 330 90 00; Fax 031 330 90 03;

E-Mail: pwolf@bekag.ch

Mise en page: Claudia Bernet, Berne

Impression: Druckerei Hofer Bümpiz AG, 3018 Berne

Edition août 2012

Impressions de l'AD

Les délégués de la SMCB se sont réunis à l'auberge Schönbühl le 28 juin 2012 à l'occasion de la seconde assemblée de l'année. Une assemblée en présence d'un invité d'honneur connu.



Une secrétaire fiable depuis des années: Piroschka Wolf, directrice du secrétariat de la SMCB.

Photo: Marco Tackenberg



Des fleurs pour le président nouvellement élu de la FMH, Jürg Schlup.

Photo: Marco Tackenberg



Le président de la SMCB, Beat Gafner, s'entretient avec Thomas Eichenberger, le secrétaire juridique de la Société des Médecins.

Photo: Marco Tackenberg



Conversations autour des thèmes de santé et de politique corporative à la suite de l'AD.

Photo: Marco Tackenberg



Plus que de la politique corporative: l'assemblée des délégués est aussi un lieu d'échanges personnels entre confrères et consœurs (de g. à dr: Marc Sulliger, Thomas Huber, Isabelle Taddei).

Photo: Marco Tackenberg

Intégrer les médecins dirigeants d'hôpitaux dans les sociétés de médecins cantonales

L'influence des médecins-cadres a diminué: au cours de ces dernières années, ils ont été de plus en plus privés de leur responsabilité administrative au sein des hôpitaux. C'est la raison pour laquelle Carlo Moll, président de l'Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse (AMDHS), plaide en faveur d'une collaboration plus étroite avec les sociétés de médecins cantonales. Il a exposé ses idées à l'assemblée des délégués de cette année.

Dans les hôpitaux suisses, le niveau de participation stratégique des médecins dirigeants et leur influence administrative se sont affaiblis. Ils sont eux-mêmes partiellement responsables de cette perte de pouvoir, comme le constate Carlo Moll, président de l'Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse et conférencier invité à l'assemblée des délégués de la SMCB: «Les médecins hospitaliers devraient réapprendre à mieux diriger les hôpitaux et pas seulement à exécuter.» Mais leurs propres négligences ne suffisent pas à expliquer pourquoi les médecins hospitaliers se trouvent sous pression: les directeurs d'hôpitaux n'intègrent pas les médecins-cadres dans les réflexions relatives à la gestion. Bien au contraire: ils ont restreint la responsabilité administrative du personnel dirigeant. La délégation médicale au sein des directions d'hôpitaux a été partiellement supprimée. Et de nombreux administrateurs hospitaliers n'acceptent plus des médecins-cadres appartenant à des organisations de politique corporative en tant que partenaires de négociation.

Des échecs relevant du droit du travail

Comme l'explique le directeur administratif de l'Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse, Thomas Eichenberger, les médecins dirigeants ont non seulement perdu du pouvoir et de l'influence dans les hôpitaux, mais ont aussi dû subir des échecs relevant du droit du travail. «L'activité médicale privée dans les hôpitaux suisses doit être progressivement supprimée. La Conférence cantonale des directeurs de la santé publique souhaitait réglementer les conditions d'embauche des médecins-cadres par un certificat de salaire. De plus en plus de cantons soumettent ainsi l'activité médicale privée des médecins-chefs et des médecins dirigeants au statut AVS de l'activité salariée, de manière volontaire ou non.» C'est pourquoi Carlo Moll fait appel aux sociétés de



Carlo Moll: «Les médecins-cadres doivent obtenir une meilleure écoute de la part des sections cantonales.»

Photo: Marco Tackenberg

médecins cantonales. En tant que président de l'AMDHS et médecin-chef, il n'est certes qu'à peine concerné par cette évolution défavorable, mais il perçoit les signaux de danger dans de nombreux cantons. Moll se prononce en faveur d'une collaboration plus étroite: «Les médecins hospitaliers constituent une minorité dans les sociétés de médecins cantonales. Les médecins-cadres doivent obtenir une meilleure écoute de la part des sections cantonales.» Ceci constituerait la tâche prioritaire des délégués de l'AMDHS au sein des sociétés de médecins cantonales. Selon Moll, la rencontre de différents univers, depuis celui du médecin-cadre employé par l'Etat à celui du médecin libéral et de l'entrepreneur indépendant, ne peut pas se faire sans compromis. Mais les intérêts communs du corps médical étant beaucoup plus importants, Moll se prononce en faveur d'une unité de doctrine.

Tout médecin a, un jour, été médecin hospitalier

A la suite du non clair du peuple au Managed Care, Moll escompte de nouvelles attaques en matière de politique de santé. Il met en garde contre une offensive sur le

revenu des médecins. Moll poursuit: le corps médical devrait exiger la compensation des risques différenciée, continuer de s'engager en faveur du libre choix du médecin et renforcer une médecine de premier recours sans «médecine aux pieds nus». Les assurances privées doivent être maintenues et les conséquences d'une caisse-maladie unique discutées. Moll rejette les subventions croisées et redistributions à la charge des médecins. Le coût des redistributions devrait plutôt revenir aux administrations et aux assureurs. Et les réseaux devraient renforcer l'intégration des cadres hospitaliers afin d'assurer une assurance qualité commune. «Après tout, chaque médecin a, un jour, été médecin hospitalier», dit Moll en s'adressant à l'assemblée des délégués de la Société des Médecins. «Vous êtes nombreux à avoir été cadres hospitaliers ou vous l'êtes encore. Chacun a choisi sa propre spécialisation. Nous devons nous engager en faveur de nos intérêts et de revendications en matière de soins, contre les politiciens, les administrateurs hospitaliers et les économistes de la santé. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons lutter contre le réflexe antimédecin.»

L'AMDHS

L'Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse (AMDHS) a été créée en 1996 et constitue l'organisation de base de la FMH depuis 2006. Thomas Eichenberger en est le directeur administratif. L'AMDHS compte 1135 membres, dont 943 adhèrent à l'organisation de base. Elle défend les intérêts des cadres hospitaliers au sein des sociétés de médecins et de la FMH, et elle veille à une mise en réseau politique sur le plan fédéral. L'AMDHS coordonne la formation de base, la formation postgraduée et la formation continue de ses membres, les conseille en matière juridique et dirige une fondation de prévoyance professionnelle propre. De plus amples informations sur le site Internet www.vlss.ch.

Fête de fin d'apprentissage des assistantes médicales 2012
«Assistante médicale: agent polyvalent»

Grande affluence au Théâtre national: 131 assistantes médicales ont été récompensées le 4 juillet 2012 pour l'obtention de leur diplôme. Une fête pleine d'ambiance avec beaucoup de prestige, d'humour et d'émotions.

Markus Gubler,
service de presse et d'information



Roses et diplôme: cette année, 131 jeunes femmes ont achevé leur formation d'assistante médicale avec succès.

Photo: Markus Gubler

Il est bientôt treize heures trente. Monika Ruch, présidente de la commission d'examen, ajuste sa robe d'été. Elle jette un coup d'œil dans la salle. Des gens affluent encore dans la grande salle du Théâtre national. Parents, amis, proches et connaissances. Tous souhaitent fêter le jour le plus important d'une personne qui leur est chère. Elles sont récompensées aujourd'hui pour leur réussite à l'examen de fin d'apprentissage d'assistante médicale: 131 jeunes femmes ont obtenu leur diplôme. Monika Ruch regarde l'heure. Elle adressera bientôt son discours de bienvenue aux assistantes médicales reçues avec succès. La salle se remplit, puis devient sombre: «You can get it if you really want» retentit dans les enceintes. Mario Stucki, musicien solo, s'occupe de l'ambiance.

Comment dit-on «röntgen» en français?

Erika Kaufmann, la directrice des examens, entre en scène et distribue les compliments: «Je n'ai pas l'impression de me trouver à une fête de fin d'apprentissage, mais plutôt à Switzerland's next Top-model.» C'est vrai: beaucoup de jeunes femmes portent d'élégantes robes et sont coiffées avec art. Cette déclaration fait éclater la salle de rire. «Il y a plus de 24 900 heures, soit 3 bonnes années, vous avez décidé de devenir assistantes médicales. Comme Martin Luther King, le célèbre défenseur des droits civiques américain, vous aviez un rêve. Lui rêvait d'une société plus juste et vous d'un diplôme et d'une vie professionnelle en tant qu'assistante médicale.» Erika Kaufmann peut raconter

de nombreuses anecdotes, issues de la période d'apprentissage des assistantes médicales: «Entre temps, la formation vous a plutôt fait l'effet d'un cauchemar. Le corps enseignant s'est avéré être casse-pied. Faut-il à nouveau recompter les thrombocytes? A la fin, les mains tremblantes et le visage pâle devant la salle d'examen, apparaît l'acquis soudainement oublié: comment dit-on «röntgen» en français? Vous avez franchi tous ces obstacles avec succès», finit Erika Kaufmann. Elle met un chapeau et lelève. Chapeau!

Né le 4 juillet

«La date d'aujourd'hui est une date historique», dit Thomas Heuberger, président du Conseil d'administration de l'école professionnelle spécialisée bernoise be-med, en commençant son discours. «Il y a bien 20 ans, un mouvement social appelé «né le 4 juillet» s'est formé aux Etats-Unis, le jour de l'Indépendance. Des jeunes gens exigeaient des libertés, souhaiterent une indépendance mentale et se libérèrent du joug des vieilles générations. Ils étaient fiers. Vous aussi, chères assistantes médicales, vous pouvez être fiers de ce que vous avez acquis. Grâce à votre diplôme, vous êtes à présent indépendantes. Vous avez été formées pour construire votre vie vous-mêmes, pour mettre en œuvre vos acquis. Vous pouvez à présent vous aventurer sur de nouveaux chemins et laisser ce que vous connaissez derrière vous», poursuit Heuberger. «Pour cela, je vous souhaite bonne chance!»

Les assistantes médicales occupent une position centrale

L'attente prend fin pour Monika Ruch. En tant que présidente de la commission d'examen, elle peut à présent adresser son discours de bienvenue au public. La commission d'examen est chargée de veiller à ce que les examens de fin d'apprentissage

se déroulent dans de bonnes conditions et de manière juste. La commission tire les ficelles surtout en arrière-plan. Mais elle aide aussi à coordonner la fête de fin d'apprentissage. Ceci comporte donc un certain nombre d'aspects, admet Monika Ruch. «Mais il m'est bien plus important de vous féliciter de tout cœur. Pour votre réussite à l'examen de fin d'apprentissage, mais surtout pour le choix de votre métier. Assistante médicale. Mes collègues et moi nous moquons souvent: assistante médicale est synonyme d'agent polyvalent.» Gros éclat de rire dans la salle. Mais le jeu de mots s'applique, si on y regarde de près. D'après Ruch, un cabinet médical résiste ou s'écroule en fonction de l'assistante médicale. «Un chef énervé, des patients exigeants, la sonnerie incessante du téléphone, entre temps une urgence et le représentant qui ne fait que passer rapidement. Nous occupons là une position centrale, gardons une vue d'ensemble, coordonnons, réagissons et organisons. Ceci nous rend indispensables, en tant que lien entre le patient et le médecin.» C'est sous les applaudissements que Monika Ruch quitte le pupitre. La musique commence. Des mélodies connues du hit-parade s'élèvent dans la salle. Plein d'entrain, le public applaudit.

Sacs à dos et sacs à main racontent des histoires

De nombreux sacs à dos, sacs à main et sacs-poubelles se trouvent derrière le pupitre lorsqu'il est à nouveau illuminé. Il s'agit des accessoires de la conférencière de la fête, Maria Theresia Zwyssig, une jeune assistante médicale diplômée l'année précédente. Les sacs à dos, sacs à main et sacs-poubelles correspondent à des étapes importantes de votre vie, dit Zwyssig en dialecte bernois typique. Ses yeux vifs scintillent. Elle met en scène son discours de fête comme une petite pièce de théâtre. Elle porte les sacs à dos, les uns après les autres, au bord de la scène: le petit sac à dos Pingu pour le jardin d'enfants, le premier cartable en cuir de vache. Les accessoires à porter deviennent plus grands au fur et à mesure que l'âge et l'état des connaissances augmentent: «Je veux devenir assistante médicale.» Absolument. Maquillage et petit sac à main, comme il se doit! «Je veux impressionner», raconte Maria Theresia Zwyssig avec un sourire suffisant. Des ricanements se font entendre dans les premiers rangs du Théâtre national. La déclaration éveille de vifs souvenirs. Avec son genre décontrac-

té, drôle et peu orthodoxe, Zwyssig touche la sensibilité des jeunes assistantes médicale et du public. Elle traîne sur la scène un énorme sac à dos d'auto-stoppeur, plein à craquer. Il représente la période d'apprentissage et les nombreuses connaissances que les futures assistantes médicales doivent acquérir. Après l'obtention du diplôme, on élimine beaucoup. Zwyssig dépose un sac-poubelle à côté du pupitre. «Attends! Ne jette pas tout. Notes, classeurs, fiches peuvent être transmis et peuvent être consultés ultérieurement», recommande Maria Theresia Zwyssig aux jeunes assistantes médicales. Inhabituel, chaleureux et très personnel, son discours de fête a été bien accueilli. Elle quitte la scène sous un tonnerre d'applaudissements.

Arrive à présent ce que toute la salle attendait: la remise des diplômes. Cent trente et une jeunes femmes du canton de Berne ont réussi les examens de fin d'apprentissage

Les meilleures

Elles ont été particulièrement à l'honneur pour leurs excellentes performances:

Nussbaum Irina	5.7
Weiss Kathrin	5.6
Tinner Jennifer	5.6
Braunschweiler Stefanie	5.6
Guggisberg Anja	5.6
Kohler Martina	5.5
Perren-Blanc Isabelle	5.5
Iseli Elisabeth	5.5
Wäfler Manuela	5.5

cette année. Les unes après les autres, les six classes se mettent en rang sur la scène. Chaque diplômée est nommée personnellement et les meilleures sont encore particulièrement mises à l'honneur à la fin. Une fête réussie, pleine d'humour et d'émotions.

Abrechnen via Internet: Ohne Papier besser vernetzt



Die Ärztekasse ist auch ein Netzwerk

Jederzeit und ortsunabhängig auf Ihren Patientenstamm und die Leistungserfassung zugreifen ist praktisch. Ohne Programmwechsel eine Vielzahl von vernetzten Dienstleistungen zu nutzen ist komfortabel. Alles per Mausklick. Die erfahrenen Berater der Ärztekasse zeigen Ihnen, wie einfach das geht.

Ä **K** ÄRZTEKASSE
C **M** CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

ÄRZTEKASSE
Genossenschaft
Steinackerstrasse 35 · 8902 Urdorf
Tel. 044 436 17 74 · Fax 044 436 17 60
www.aerztekasse.ch
marketing@aerztekasse.ch

Beratung + Service + Software = Ärztekasse

Au sujet de la création de la Fondation bernoise pour la promotion de la médecine de premier recours
«Etablir la médecine de premier recours en tant que spécialité universitaire autonome»

La Fondation bernoise pour la promotion de la médecine de premier recours a vu le jour le 5 avril 2012. Pourquoi la Société des Médecins du Canton de Berne a-t-elle participé à son financement? Qu'attend la SMCB de cet engagement? C'est ce qu'a demandé doc.be à Rainer Felber, vice-président de la SMCB et membre du Conseil de fondation.

*Markus Gubler,
service de presse et d'information*

Doc.be: La Fondation bernoise pour la promotion de la médecine de premier recours a écemment vu le jour. Quelles en sont les origines?

Rainer Felber: Une motion du Grand Conseil du canton de Berne est en instance depuis plus de 30 ans: elle exige la création d'une chaire, d'un ordinariat, en médecine de premier recours à l'Université de Berne. Le projet s'est retrouvé dans un cercle vicieux, sans résultat prévisible. En mars dernier, le Grand Conseil a adopté le rapport du Gouvernement sur la médecine de premier recours dans le canton de Berne (communément appelé «Rapport des médecins de famille») et a ainsi renforcé, avec une grande majorité, la demande de création d'une chaire de médecine de premier recours à l'Université de Berne. La direction de l'Université de Berne s'était déjà auparavant montrée ouverte et disposée au dialogue, tout en indiquant clairement que les moyens financiers manquaient et que des moyens tiers devraient être apportés. Lorsque l'Institut universitaire de médecine générale de Berne (Berner Institut für Hausarztmedizin, BIHAM) et l'Association des médecins de famille et des pédiatres bernois (Verein Berner Haus- und Kinderärztl-Innen VBHK) ont demandé à la Société des Médecins du Canton de Berne si elle participerait à la création d'une fondation, la volonté de la SMCB de soutenir ce projet a très vite été claire. Outre le VBHK et la SMCB, la Société suisse de médecine générale (SSMG), de même qu'un couple de médecins, le Prof. Dr Hugo Saner et le Dr Brigitte Saner, se sont déclarés prêts à s'engager activement et financièrement dans ce projet en tant que fondateurs. Etant un destinataire potentiel de moyens financiers de la fondation, le BIHAM a décidé de ne pas apparaître parmi les fondateurs. Après des travaux exigeants, la fondation a été créée le 5 avril 2012, date de l'assemblée constitutive.



*Rainer Felber, membre du Conseil de fondation, en discussion avec le rédacteur de doc.be, Markus Gubler.
Photo: Marco Tackenberg*

La fondation est créée, ce qui lance un signal symbolique.

D'une part un signal symbolique. D'autre part, nous avons voulu créer un récipient. Lorsqu'on s'adresse à des donateurs potentiels, par exemple des donateurs issus de l'industrie ou du monde de la finance, mais aussi des personnes privées, ceux-ci souhaitent, à juste titre, savoir ce qui se passe avec leur argent. Il a donc fallu choisir une forme légale offrant des garanties juridiques. Dans ce cadre, la création d'une fondation nous a paru convenir le mieux. Ainsi, notre fondation est également soumise à la vérification volontaire des comptes, par exemple. En outre, elle présente aussi des avantages fiscaux pour le donateur. Dans l'ensemble, les donateurs ont vraiment la garantie que leur argent est employé à un usage bien défini.

La fondation en tant qu'instrument de fundraising?

Exactement. Et ceci en tant que récipient structuré de manière légalement correcte et transparente, un récipient soumis à la vérification des comptes, dans lequel le donateur peut déposer son argent en pleine confiance. Les donateurs doivent savoir que leur argent est employé selon leur intention.

La SMCB soutient la fondation à hauteur de 10 000 francs. Qu'attend la SMCB de cet engagement?

Plus de la moitié des membres de la SMCB sont des médecins de famille, des médecins de premier recours. La Société des Médecins ne soutient pas la médecine de premier recours qu'au travers de la fondation, mais aussi de manière très active. Nous avons tous conscience des problèmes déjà actuels de la médecine de premier recours et de ses problèmes à venir: manque de successeurs, détérioration des conditions générales, problèmes tarifaires, pénurie des ressources, pour ne citer que

les plus importants. Je vous le rappelle: dans les cinq prochaines années, 50% des médecins de famille souhaitent partir en retraite et transmettre leur cabinet à des jeunes. La fondation offre à la SMCB une autre possibilité de s'investir politiquement, de mobiliser ses propres ressources pour aider à résoudre les problèmes de la médecine de premier recours. La SMCB apporte ainsi une autre contribution importante à la garantie de la médecine de base.

Quels objectifs la fondation poursuit-elle?

Les objectifs de la fondation sont fixés dans le but de la fondation. La priorité est d'établir la médecine de premier recours comme spécialité universitaire autonome, de la renforcer et de la promouvoir. Si nous souhaitons maintenir la médecine de premier recours en tant que pilier de la médecine de base, nous devons savoir ce qui est actuel en médecine de premier recours (mot clé: recherche en matière de soins). Comment pouvons-nous l'améliorer? Comment pouvons-nous la prendre en charge à l'avenir? De telles questions nécessitent de la recherche, et ceci sur une base universitaire. Une succession universitaire, qu'il s'agit de promouvoir, est également nécessaire de manière urgente. En observant les structures actuelles, il faut malheureusement constater que la médecine de premier recours à l'Université de Berne (mais pas seulement à Berne) n'a jusqu'à présent que fait tapisserie.

La fondation doit-elle procurer l'argent pour créer de manière urgente la chaire qui est nécessaire?

Le financement de la chaire est une requête centrale qui a, en premier lieu, constitué l'objectif de départ. Nous espérons naturellement encore, et nous sommes aussi confiants que le canton et l'Université de Berne mobiliseront, de leur côté, les moyens financiers appropriés. Mais il y aura aussi de nombreux autres projets que nous souhaitons soutenir afin de procurer une base universitaire à la médecine de premier recours. Nous souhaitons également par ailleurs accompagner l'enseignement et la formation postgraduée, ce que nous avons défini dans les buts de la fondation. Comme le montrent les évaluations internationales au cours de ces dernières années, l'Université de Berne est déjà très forte en matière d'enseignement. L'Institut de médecine de famille de Berne (BIHAM) joue là un rôle porteur. Mais nous nous concentrerons d'abord sur la recherche.

Quelles sont les étapes suivantes?

Pour le moment, nous sommes en train de donner à la fondation un visage, une identité. Nous voulons nous faire connaître afin de mobiliser des moyens financiers dans une étape ultérieure. Et comment souhaitons-nous obtenir cet argent? Nous sommes ici très transparents et souhaitons nous adresser aux personnes intéressées sur une très large échelle. Nous frapperons à la porte de l'industrie, du monde de la finance et d'autres institutions que nous savons ouvertes à nos requêtes. Mais les personnes privées sont également les bienvenues en tant que donateurs! Les membres du Conseil de fondation (voir encadré) sont des interlocuteurs qui se tiennent volontiers à la disposition de tous les donateurs intéressés.

Zurich et Bâle ont déjà leur propre fondation pour la promotion de la médecine de premier recours. Berne devait-elle rattraper le temps perdu?

Le Rapport des médecins de famille, déjà mentionné, nous a fait avancer dans le canton de Berne. L'Université de Berne a le mandat de créer une chaire. Lorsque la direction de l'Université a signalé que des moyens financiers tiers étaient nécessaires, la décision de créer la fondation est allée de soi. Dans le canton de Berne, nous avons certes un peu de retard par rapport à d'autres cantons, aussi en ce qui concerne une chaire de médecine de premier recours. Mais il n'est jamais trop tard et l'évolution actuelle donne confiance.

A-t-on pris des institutions existantes comme modèles lors de la création de la fondation?

Effectivement. Les structures existantes ont été examinées et analysées. Nous voulons nous inspirer des expériences positives et éviter d'entrée, autant que possible, les erreurs faites. Il y a également un bon contact avec les instituts universitaires existants et d'autres institutions.

Il existe en outre d'autres fondations qui s'engagent en faveur des requêtes des médecins de premier recours, comme la Fondation pour la promotion de la formation en médecine de famille (FMF). Existe-t-il un risque de chevauchements?

La médecine de premier recours se trouve dans une phase de bouleversement, un véritable processus de changement qui a

lieu à plusieurs niveaux. Nous devons surmonter des problèmes et des défis, graves et vastes. Le mieux est de s'y prendre de différents côtés. Chacune des fondations et organisations mentionnées éclaire un autre aspect et traite un autre domaine de problèmes. Tous ensemble, nous avons considérablement plus d'impact que quelques grandes institutions qui, par exemple, perdent visiblement de leur flexibilité en grandissant. Grâce à notre fondation, j'en suis convaincu, nous pouvons faire bouger les choses dans le canton de Berne.

Merci, Rainer Felber, pour cet entretien!

Adresse de la fondation:

Fondation bernoise pour la promotion de la médecine de premier recours,
Bolligenstrasse 52, 3006 Berne

Conseil de fondation

Les personnes suivantes siègent dans le premier Conseil de fondation:

D' méd. Marcus Grossenbacher,
président

Ancien président de la VBHK avec cabinet médical à Ringgenberg

Prof. D' méd. Drahomir Aujesky
Directeur de la clinique de médecine interne générale à l'Hôpital de l'Ile à Berne

D' méd. Rainer Felber
Vice-président de la SMCB avec cabinet médical à Boll

D' méd. Andreas Rothenbühler
Ancien directeur du BIHAM avec cabinet médical à Lyss

D' méd. Brigitte Saner-von Burg
Cofondatrice de la fondation et médecin de famille avec cabinet médical à Olten

NewIndex – Your Medical Data Insights

NewIndex ouvre des perspectives concernant les données propres aux médecins: elle réalise des études, analyse des données sur mandat du corps médical, créant ainsi des éléments d'argumentation indispensables.

D^r Renato Laffranchi, General Manager
D^r Philip Moline, Data and Project Manager

NewIndex a été créée en 2000 dans la perspective des exigences tarifaires futures du TARMED. Elle est détenue à 100% par les sociétés de médecins cantonales, la FMH et la Caisse des médecins. NewIndex veut développer un pool de données exploitable sur l'ensemble du territoire suisse. Dix TrustCenters différents ont été créés à cet effet dans la Suisse entière. Les contrats définissant les mandats réglementent les modalités d'acquisition des données entre les sociétés de médecins cantonales et les TrustCenters respectifs. Outre la mise en place réussie des TrustCenters, le calcul des valeurs initiales du point tarifaire figure parmi les projets phares. Grâce à la contribution essentielle de NewIndex, le corps médical est en mesure de vérifier la neutralité des coûts de nouvelles mesures en matière de politique de santé en Suisse. Elle a aussi permis l'introduction de l'échange électronique des données et la création d'un pool de données propre aux médecins. Jour après jour, NewIndex soutient les organisations de médecins grâce à son savoir-faire spécifique et à des solutions efficaces. Elle constitue un interlocuteur compétent et engagé au service de ses clients. NewIndex aspire à une organisation aussi légère et économique possible. C'est la raison pour laquelle elle a délocalisé diverses tâches comme la comptabilité.

Une précieuse collecte de données

Depuis 2004, NewIndex collecte les données de facturation des médecins libres praticiens et les résume dans le miroir du cabinet. La protection des fournisseurs de données et la défense des intérêts du corps médical occupent une position centrale. Etant donné le caractère très sensible de ces données, NewIndex respecte de strictes prescriptions relatives au respect de la protection des données. Le système a fait ses preuves: les données sont codées et rendues anonymes dès leur saisie au cabinet. L'analyse des données par NewIndex est à

présent devenue indispensable aux négociations tarifaires des sociétés de médecins cantonales et de la FMH. De plus, elle permet aux sociétés spécialisées d'analyser l'évolution des coûts dans leur domaine de spécialité.

De nouvelles exigences en matière de recherche moderne sur les soins

Ces derniers temps, les exigences et les défis auxquels est confronté le corps médical ont fortement changé et augmenté: si on suit le chef d'orchestre du débat tarifaire actuel, on constate que des économies de plusieurs millions sont exigées en cas de demande plus élevée. Il en va de même pour les analyses médicales et les médicaments.

Simultanément, le système de santé en Suisse se trouve devant des décisions exceptionnellement importantes et déterminantes. Dans le cadre de ces développements, une recherche s'impose d'urgence en matière de soins. Grâce aux données collectées chez NewIndex, il est possible de contribuer utilement à la recherche en matière de soins et de lancer des projets d'avenir déterminants.

Grâce aux excellentes données que fournissent les médecins aux TrustCenters, NewIndex prend une fonction de premier plan. Personne en Suisse ne dispose de jeux de données aussi étendus et détaillés concernant le corps médical suisse. Afin que ceci reste le cas dans le futur, nous continuons d'avoir besoin du soutien du corps médical.

OBELISC

NewIndex souhaite affiner ses analyses et a donc lancé le projet OBELISC. OBELISC signifie OBjective Evaluation and Leadership In Scientific Health Data Collection. OBELISC n'est pas une nouvelle collecte de données, mais un sous-groupe particu-

lier de données. Ce sous-groupe rend possibles des analyses détaillées, car il peut recourir à des données individuelles, permettant ainsi de calculer d'importants paramètres statistiques tels que la variabilité. Les données d'OBELISC ne peuvent être utilisées à des fins de publications que si elles sont rendues complètement anonymes.

En participant à OBELISC, les médecins de NewIndex permettent d'accomplir des missions importantes pour le compte et le bien-être du corps médical, de manière correcte et conforme à la protection des données. Ceci n'occasionne aucun frais supplémentaire et n'influence en aucune manière les relations contractuelles liant les membres de la SMCB et du PonteNova, ni la SMCB ou le PonteNova.

Le comité NAKO

Les personnes souhaitant recourir aux données des médecins pour leurs propres projets doivent obtenir l'autorisation du comité NAKO, et pour cela en faire la demande écrite. Le NAKO est composé de médecins et d'un juriste, et se charge ainsi également à titre fiduciaire des intérêts du corps médical liés à la protection des données. Il garantit l'utilisation correcte des données et renforce la confiance des médecins fournissant des données.



*L'analyse des données par NewIndex est à présent devenue indispensable aux négociations tarifaires des sociétés de médecins cantonales et de la FMH.
Photo: Fotolia.com*

Le concert de charité de l'orchestre des médecins à Barcelone

L'orchestre des médecins de Berne a donné un concert de charité plein d'ambiance au Petit Palau de la Música Catalana à Barcelone. Le bénéfice en revient à la Fondation Théodora Suisse et Espagne, dont les clowns font rire les petits patients. Récit d'un concert et d'un voyage.

Beat Gafner,
Président de la Société des Médecins du Canton de Berne

«En nom de l'Orquestra de Metges de Berna els vull donar la benvinguda i els agraeixo de tot cor la seva assistència al concert benèfic d'aquesta nit. Amb la seva presència donen també suport a les activitats de la Fundació Theodora.»

La checklist de l'organisatrice

Instruments à cordes: instrument et archet prêts. Un jeu complet de cordes de rechange dans la valise!

Instruments à vent: apporter suffisamment de tubes de rechange! Outils indispensables dans la valise!

Vêtements: costumes de concert, vêtements d'été, maillots de bain, serviette de plage.

Important: il est possible de prendre tous les instruments (sauf le tuba) dans la cabine d'avion. Concert: pantalon ou jupe pour les dames, chemise à manches longues et cravate pour les hommes; concertant et solennel.

Dans la soirée du 30 juin 2012, Matthias Kuhn, chef d'orchestre de l'orchestre des médecins de Berne, dirige un programme orchestral exécuté avec brio et intensité au Petit Palau de la Música Catalana à Barcelone, sous une température agréable de 28 degrés. Les clowneries de la Fondation Theodora Espagne, «des clowns pour nos enfants hospitalisés», décontractent le programme, à la joie des petits: rires et babillages d'enfants remplissent la salle de concert. Un projet plein de succès et de sens, remarquablement organisé.

Changement de décor

Des marques telles que «Desigual», «El Correto Inglés»; un grand magasin comme emblème, des stylistes de renommée internationale tels que «Delgado», «Font» et «Custo»; les endroits à la mode du quartier El Raval autour du «MACBA», «Benko» et «Blanco».



Flonflons et chahut: les numéros de clowns décontractent le concert de charité.

Photo: m&d

Le mieux est de se fondre dans le flot humain continual le long de la Ramblas, d'apprécier le paseo et la profusion de vitrines inclinées, luxueuses, attrayantes et alléchantes. Les nombreux bars à tapas font battre le cœur plus fort et chuter le niveau d'euros dans le porte-monnaie. Un carnaval entraînant sans fin. Où ailleurs peut-on se promener sur un Miró surréaliste, si ce n'est en marchant sur une mosaïque sur la Ramblas? J'ai décidé d'emprunter les rues de la ville des années 2000 et de reporter à une autre fois tous les noms étincelants et les sites touristiques à ne pas manquer, tels que Gaudí et Sagrada Familia, les musées et leurs

Picasso, Miró et Dalí, le musée du FC Barcelone ou l'Aquarium. Je me trouve cependant soudainement devant la cathédrale dans la vieille ville animée, décorée de ses trésors architecturaux moyenâgeux. Exactement là où, il y a 2000 ans, Julia, l'épouse du commandant romain, achetait sur le forum une tunique à la coupe élégante, une fibule scintillante ou des sandales à lanières, attire aujourd'hui «Desigual», la marque de luxe de vêtements et d'accessoires à la mode, dans un temple du 21^e siècle. «Shopping thérapie», jadis et aujourd'hui... Et à deux pas de là seulement, l'hôtel du Gouvernement remplace le bureau de notre commandant romain. Je reviendrai



L'un des emblèmes les plus célèbres de Barcelone: la Sagrada Família.

Photo: iStockphoto.com

certainement dans cette métropole scintillante!

Aperçu du programme du voyage

A pied vers le port et le long de la mer. Apéro à la plage, suivi d'une paella marisco dans le restaurant traditionnel Escribà au bord de la mer! La fulgurante «Entrée des gladiateurs» de Julius Fucik dans le Petit Palau, suivie d'un «Concertino» plein d'humour d'Arthur Honegger, et les merveilleuses «Nuits dans les Jardins d'Espagne» de Manuel de Falla, interprétation au piano par Gerardo Vila: tels ont été les temps forts de cette soirée de fête dans une salle de concert remplie. Un édifice de l'art nouveau catalan, orné de motifs à fleurs richement décorées. Ce n'est que maintenant, avec le recul, que je me rends compte à quel point la musique de l'orchestre bernois, ce soir-là, a traduit l'âme animée, méridionale et colorée, mais jamais dépourvue de style, de Barcelone.

Grâce à ce voyage de concert exceptionnel, Manuela Rohrbach, présidente de l'orchestre des médecins de Berne, a réussi à souder cet orchestre et à offrir des jours inoubliables aux concertistes et à leurs accompagnants. Les membres de l'orchestre et ceux qui les ont accompagnés ont subvenu eux-mêmes aux frais de voyage et de séjour. Que Manuela Rohrbach trouve ici l'expression de notre gratitude

pour son grand travail. La Société des Médecins du Canton de Berne s'efforcera de continuer à soutenir de tels projets culturels de haut niveau.



Wenn Sie wollen, erledigen wir für Sie gleich alles.

Ein praxiseigenes Labor ist äusserst praktisch. Das bauen wir gerne für Sie auf. Und wenn Sie wünschen, betreiben wir es auch gleich für Sie. Sie vermieten uns lediglich einen Raum in Ihrer Praxis. Für den Rest sorgen wir.

Medics Labor AG
Chutzenstrasse 24
3001 Bern
www.medics-labor.ch

medics labor
professionell und persönlich
T 031 372 20 02
F 031 371 40 44
info@medics-labor.ch

Terre, eau, air, énergie ou feu – A la BEKB | BCBE, vous êtes dans votre élément

Un bon concept de placement doit être compréhensible et durable. C'est avec cette recette que la BEKB | BCBE conçoit ses stratégies dans le Private Banking, avec cette approche qu'elle connaît un vif succès, puisqu'en comparaison pluriannuelle, elle compte parmi les banques les mieux notées en Suisse, comme l'illustre notamment le rating du magazine économique BILANZ dans le cadre du Private Banking.

Il nous importe de connaître la situation d'ensemble personnelle de nos clients afin de trouver une solution individuelle pour chacun d'entre eux. Le conseil personnalisé et la collaboration avec les spécialistes en matière de gestion de portefeuille représentent les atouts de notre banque. Depuis 1996, la BEKB | BCBE propose un concept de placement qui repose sur cinq symboles simples: la terre, l'eau, l'air, l'énergie et le feu, qui matérialisent le rapport entre rendement et risque.

Quelle stratégie de placement préférez-vous?



La terre représente l'im-muable, à l'image du terroir. L'objectif est le maintien de la fortune à long terme. Les placements consistent en des investissements à revenu fixe; le rendement se compose en premier lieu des produits sur intérêts.

Stratégie de placement axée sur la sécurité, sans actions.

L'eau symbolise une stratégie qui promet davantage de gain à moindres risques. Des produits courants sur intérêts et dividendes ainsi que des gains modestes en capital forment le rendement global.

Stratégie de placement modérée, constituée à 20% d'actions.

L'air est choisi par les investisseurs qui souhaitent réaliser des objectifs plus ambitieux. Le rendement global comprend des produits sur intérêts et dividendes, ainsi que sur le gain en capital.

Stratégie équilibrée, constituée à 40% d'actions.

L'énergie représente la force dynamique. L'objectif consiste à réaliser à plus long terme un gain en capital appréciable.

Placement orienté sur la croissance, constitué à 60% d'actions.

Le feu exprime la passion et l'enthousiasme. L'objectif est de réaliser, à long terme, un accroissement significatif du capital. Ce sont les produits sur dividendes et les gains en capital qui composent le rendement.

Placement orienté sur la plus-value, constitué à 90% environ d'actions.

Vous trouverez des informations supplémentaires sous www.bekb.ch/5elements

Les années passent, le succès demeure

Pour la quatrième fois consécutive, la BEKB | BCBE s'est installée en tête de peloton du rating du magazine économique BILANZ s'agissant de Private Banking. Ainsi, nous comptons parmi les banques les mieux notées en Suisse en comparaison pluriannuelle.

N'attendez pas pour convenir d'un entretien de conseil: 031 666 63 02
www.bcbe.ch



B E K B | B C B E